

Sélection du mois de décembre 2015

Les hybrides

Les attaques de janvier et de novembre 2015 ont été l'œuvre « d'hybrides », mi-terroristes et mi-gangsters. Depuis plusieurs mois, les experts en sécurité et les criminologues soulignent l'importance de ce phénomène en matière de terrorisme. Selon le Professeur Alain Bauer et le criminologue Xavier Raufer, il s'agit du problème le plus grave que les services de sécurité français ont à gérer : comprendre et neutraliser les « hybrides ».

Un phénomène déjà ancien...

La définition du terrorisme est depuis toujours un problème récurrent. Le terrorisme est d'abord une technique d'action (mener des actions criminelles ayant pour but de semer la terreur) avant de pouvoir être qualifié d'actions à des fins politiques, religieuses, idéologiques ou criminelles. Selon les régimes politiques, on est toujours le résistant ou le terroriste de quelqu'un d'autre. Il est donc parfois difficile de classer correctement les organisations ou les individus pratiquant le terrorisme, l'année 2015 l'ayant démontré dramatiquement. La France a dû faire face aux premiers terroristes hybrides comme Khaled Khelkal en 1995 (condamné pour trafic de voitures volées et piraterie routière) ou le gang de Roubaix en 1996 (braqueurs). Ils étaient d'abord connus pour leurs activités délinquantes et n'ont pas donc été vus à temps par les services anti-terroristes. Mohamed Merah a suivi le même parcours avec cambriolages, vols avec violence, trafics de stupéfiants.

... Mais un phénomène qui s'aggrave

A nouveau, les attentats de janvier 2015, comme ceux du 13 novembre ont été réalisés par des hybrides. Pour ceux de janvier : Ahmedy Coulibaly est un braqueur multirécidiviste, considéré comme un des caïds de la cité de la Grande Borne à Grigny. Il avait un casier judiciaire lourd. Pour ceux de novembre : nous pouvons citer Abdelhamid Abaaoud, il est connu pour être un braqueur, comme son complice Salah Abdeslam, lui aussi condamné pour braquage à main armée. Avec son frère Brahim Abdeslam, ils tenaient un café ayant fait l'objet d'une fermeture administrative pour consommation de stupéfiants. Ismaël Omar Mostefaï (tueur du Bataclan) a été condamné à huit reprises pour des faits de délinquance. La plupart des opérateurs terroristes qui ont fait les attaques du 13 novembre sont « connus » des services de police français ou belges.

Les raisons de l'apparition des hybrides

Le processus de radicalisation dans les sociétés occidentales est un phénomène qui fait l'objet de nombreuses études, mais il reste toujours assez mal compris. Une des études les plus intéressantes à ce sujet est celle que la police de New-York (NYPD) a réalisée en 2003 « Radicalisation à l'Ouest : la menace intérieure ». Elle explique les quatre phases de la radicalisation : la pré-radicalisation, l'identification, l'endoctrinement et la djihadisation.

Ce qui est le plus dur à comprendre pour les occidentaux est le rejet que leurs sociétés peuvent inspirer à leurs propres enfants. La société de consommation occidentale n'est pas toujours vécue comme l'aboutissement d'un bonheur absolu qui permettrait de donner un sens à l'existence humaine. La vacuité des sociétés de consommation fournit un terreau propice au retour du religieux et à la propagation de différentes idéologies, certaines étant des plus radicales. Pour les délinquants, le phénomène est encore plus fort. Les criminels qui réussissent à devenir riches et à bien vivre de leurs méfaits sont rares. L'immense majorité des jeunes de cités qui sont membres des bandes criminelles constituent souvent un sous-prolétariat délinquant. Karl Marx l'avait déjà identifié de son temps, il dénommait le phénomène « lumpenprolétariat » ou prolétariat en haillons, qui fallait éliminer. Ces sous-prolétaires de la criminalité ne vivent pas dans des conditions de luxe et sont souvent exploités par les caïds et les parrains qui tiennent les cités et les activités criminelles. Ils ont peu de chances de pouvoir un jour vivre leurs rêves de fortune. À l'inverse, ils ont une probabilité très importante, soit de mourir dans un conflit criminel, soit de finir leur carrière en prison.

L'Islamisation djihadiste, carcérale ou non, est alors vécue comme une renaissance. Elle donne un sens à leur vie. Pour les organisations terroristes, elle procure de nouvelles recrues, avec de solides compétences en matière de trafics illicites et d'usage des armes. Ces recrues sont des habitués des impératifs de la clandestinité. Ils sont souvent courageux et résolus. Ils connaissent leurs territoires et peuvent s'y fondre très facilement.

La difficile lutte contre les hybrides

Les services anti-terroristes ont la plus grande difficulté pour neutraliser ces individus. Ils ont beaucoup de mal à accepter l'évolution de la menace djihadiste. Al Qaeda représentait une élite aristocratique de la guerre sainte, ce qui en faisait des adversaires prestigieux. Par un classique déni de réalité, ils ont considéré que les délinquants de banlieues n'étaient pas une menace crédible et ne méritaient pas que l'on perde un temps si précieux. Les délinquants devant rester de la compétence de la police judiciaire. Les hybrides ont alors pu naviguer entre deux fichiers de police sans éveiller l'attention. La police judiciaire, comme la police anti-terroriste, se renvoyant le suivi des individus sans pour autant s'assurer qu'il était effectivement réalisé. Par un effet d'aveuglement administratif, les mailles du filet devenaient béantes. Comme les terroristes ne rentraient pas dans les « bonnes cases », ils n'étaient tout simplement plus pris en compte. Une organisation administrative en silos, différentes luttes de pouvoir, internes aux polices, l'impossibilité de voir la menace, puis de penser « autrement » ont été la cause de cette « annus horribilis ».

Le travail de renseignement doit se concentrer sur ces hybrides afin de les détecter et de les identifier à temps. Il faut savoir quel sera le service à qui cette mission sera confiée. La DGSJ en a la compétence, à condition qu'elle en ait la volonté.